

RAPPORT FINANCIER

ANNEE 2017-2018 (du 1er août 2017 au 31 juillet 2018)

Les recettes :

La principale source de recettes du club provient des cotisations. Avec 82 adhérents, nous avons encaissé 4427 €.

La Municipalité de Périgny nous a accordé une subvention de 1200 €. Il ne faut pas oublier que nous avons des locaux mis à disposition gratuitement (la salle du haut, la salle de réunion le jeudi et le CMA ponctuellement). La totalité de la contribution de la Mairie a été chiffrée par elle-même : elle est 5251€ en dehors de la subvention ce qui fait un total de 6451 €.

En ce qui concerne les partenaires qui ont été sollicités pour les 40 ans du club, nous avons reçu 500 € cette année (à noter que les recettes et les dépenses pour les 40 ans du club ont été réalisées sur 2 exercices).

Les recettes pour l'utilisation du studio sont de 105 €.

On ajoute les intérêts sur le livret A, soit 50,22 €

Vous remarquerez dans la catégorie recettes du tableau, plusieurs lignes qui, en réalité, sont compensées par des dépenses (essentiellement réfection du parquet abimé au moment de l'installation de l'exposition -se trouve intégrée à « anniversaire 40 ans », cartes Fédé, abonnements à France Photographie, Florilège et livres du « cheminement »).

Les dépenses :

L'anniversaire des 40 ans constitue bien sûr, la plus grosse partie de nos dépenses pour cette année ; dans le tableau « charges », vous noterez la somme de 8605,72 € (le coût réel de cette manifestation en prenant en compte les recettes et les dépenses sur les 2 années est finalement de 6843,73 €).

Nous avons dépensé 1248 € pour l'équipement (en quasi totalité pour l'informatique -mise à niveau et achat de matériel-).

Pour l'assurance à la MAIF, nous avons dépensé 294,98 €

Pour l'internet : les 523,88 € correspondent aux frais d'hébergement du site et à l'abonnement.

Les dépenses d'alimentation s'élèvent à 365,49 €.

Les autres dépenses concernent essentiellement l'achat et les réparations de petit matériel, les frais postaux et les abonnements à des revues photographiques et divers postes de moindre importance.

Pour l'exercice 2017-20178

les recettes sont de 10267,29 €,

les dépenses s'élèvent à 15155,72 €.

Nous avons donc un déficit de 4888,43 € (pour rappel le solde était de 9701,37 € au 31 juillet 2017)

Au 31 juillet 2018, le club dispose de 4775,95 € en liquidités, répartis de la façon suivante :

617,70 € sur le compte courant

4059,35 € sur le livret A

98,90 € en espèces

Les comptes ont été contrôlés par M. Jean-Marie Mensencal. Je le remercie d'avoir bien voulu effectuer cette vérification.

Si vous souhaitez avoir quelques précisions, je tiens les comptes à votre disposition.

Et je vous demande, si vous êtes d'accord, de bien vouloir approuver ce rapport financier.

Merci de votre confiance.

Chantal Zanolli